

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 28 mai 2025

Installation illicite des gens du voyage à L'Isle-sur-la-Sorgue : les élus en colère



La Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue a remarqué l'installation illicite d'une soixantaine de caravanes et de quelque 120 véhicules sur l'hippodrome Saint-Gervais. Une constatation qui a provoqué l'indignation des élus.

Malgré une aire d'accueil comptant 32 emplacements pour accueillir la communauté des gens du voyage, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue a constaté l'installation illégale de caravanes et véhicules sur l'hippodrome Saint-Gervais le dimanche 25 mai. Ce n'est pas la première fois que les gens du voyage s'installent sur ce site municipal sans autorisation.

Pierre Gonzalvez, maire de la Ville, et les élus municipaux font part de leur plus grande indignation. D'autant plus que la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue a contribué au financement de l'aire de grand passage



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 28 mai 2025

située à Bonpas et portée par la communauté d'agglomération du Grand Avignon. Le groupe aurait refusé de s'y établir alors que cette aire de grand passage était disponible et adaptée pour les recevoir.

La Ville a formulé une demande auprès du préfet de Vaucluse pour faire constater que ce stationnement illicite occasionne un problème de salubrité et de sécurité publiques et de mettre en demeure les occupants de quitter les lieux. La Ville relève plusieurs dommages tels que « des branchements sauvages sur les tableaux électriques municipaux, des branchements d'eau illégaux, des dégradations, des troubles de sécurité et salubrité publiques... »